

L'écho de Prunay

Bulletin trimestriel d'informations du village de Prunay



Le conseil municipal

2014/2020

Ensemble pour l'avenir de Prunay

Avril 2014

n° 88

MAIRIE INFOS

Ouverture du secrétariat :

Lundi :) 17 h à 19 h

Mardi :)

Jeudi :) 10 h à 13 h

Vendredi :)

Tél : 03.26.61.72.44 Fax : 09.70.06.29.99

Mail : secetaireprunay@orange.fr

Fermeture : les 2 mai - 30 mai – 10 juin 2014.

Internet : www.prunay-en-champagne.fr/

ORDURES MENAGERES

A compter du 2 janvier 2014, le tri se simplifie : les papiers, magazines et prospectus sont désormais à déposer dans le bac jaune avec les emballages et plastiques.

Si vous êtes équipés d'un mini bac jaune à anse, le volume sera insuffisant, ainsi continuez à sortir vos 2 bacs (jaune et bleu) en attendant que le jaune soit remplacé par un bac à roues au courant du premier trimestre.

Pas de changement des jours de collecte mais changement des horaires. Sortez vos bacs le soir.

- Modulos bacs jaune et bleu : à sortir le **MARDI SOIR**
- Poubelles couvercles bordeaux : à sortir le **JEUDI SOIR**

Deux bennes à verre sont à votre disposition. Une près de la salle des fêtes et une rue de la Grosse Croix. Elles sont accessibles tous les jours. Pour le bien-être des riverains, il est interdit de déposer ses verres de 20 heures à 8 heures. Nous vous remercions de votre compréhension.

ASSISTANTE SOCIALE

Nous vous rappelons que L'assistante sociale dont dépend notre commune assure une permanence tous les 1er Mardi de chaque mois, de 14 heures 15 à 16 heures 30 à la mairie.

Si vous désirez la contacter entre temps, vous pouvez lui téléphoner au 03.26.97.00.94.

Elle assure également une permanence dans les communes suivantes :

Val de Vesle : le 4ème mardi de 14 h 30 à 16 h

Sillery : le 2ème jeudi de 9 h 30 à 11 h 00

Petites Loges : 3ème mardi de 14 h 30 à 16 h 00.

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune français (garçons et filles) âgé(e) de 16 ans, doit effectuer la démarche de recensement militaire auprès de la mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du trimestre civil incluant sa date anniversaire.

L'intéressé (e) ou son représentant légal devra se présenter muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise. Cette démarche déclenchera l'appel à la journée du citoyen.

Ces attestations doivent obligatoirement être fournies pour passer tout examen scolaire, professionnels et de conduite. Cette formalité vous permettra d'être inscrits d'office sur la liste électorale dès votre majorité.

Né(e) entre Avril et Juin 1998 : recensement entre la date anniversaire et le 30 Juin 2014.

Né(e) entre Juillet et Septembre 1998 : recensement entre la date anniversaire et le 30 Septembre 2014.

Né(e) entre Octobre et Décembre 1998 : recensement entre la date anniversaire et le 31 Décembre 2014.

Né(e) entre Janvier et Mars 1999 : recensement entre la date anniversaire et le 31 Mars 2015.

LISTES ELECTORALES.

La date limite pour les inscriptions sur les listes électorale est le 31 Décembre.

L'imprimé d'inscription doit être accompagné de la photocopie de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

CARTES D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité des cartes d'identité passe à 15 ans.

Les cartes d'identité valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarches particulières.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Les motifs de changement de carte d'identité sont : la perte ou le vol, le changement d'état civil ainsi que le changement de domicile.

CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 24 Janvier 2014

Plan d'Occupation des Sols :

Le conseil approuve la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols en zone Ux (Zone Artisanale de Prunay).

Micro-crèche :

La Protection Maternelle & Infantile (PMI) et les services d'hygiène ont donné leur accord sur l'installation d'une micro-crèche provisoire, dans la salle derrière la mairie. Après les travaux de mise aux normes, une commission de sécurité composée de pompiers autorisera l'ouverture de l'établissement.

Mur du cimetière :

Le mur du cimetière, rénové il y a près de 10 ans, a présenté des fissures dès l'achèvement des travaux. Une procédure judiciaire avait immédiatement été engagée. Aujourd'hui, raison a été donnée à la commune : 120 000€ ont été déposés chez un notaire, frais de justice à déduire. Ce montant pourrait permettre la rénovation du mur du fond du cimetière.

Vote du budget :

Le budget sera voté par le prochain conseil élu à la suite des élections du dimanche 23 mars 2014.

Signalisation :

La signalisation autour des intersections, Voie du Moulin/Rue de Groslay/Rue de la Pompelle, Rue du Président Roosevelt/Les Bournots, Bois du Chêne/Rue de la Libération, Rue de la Peille/Rue des Monts de Champagne, ainsi que des panneaux de stationnement près de la salle des fêtes, a été chiffrée. Le conseil prendra une première délibération pour autoriser la demande de subventions au Conseil Général, une seconde pour engager les dépenses.

Reprise des tombes : Une procédure de reprise des tombes dont les concessions sont à renouveler ou à abandonner est engagée depuis quatre ans. 38 tombes sont concernées; les familles seront une dernière fois contactées.

Container à verre :

Le conseil est informé de l'aménagement, près de la salle des fêtes d'une aire de récupération des verres, des déchets recyclables, et des ordures ménagères. Une benne à verre enterrée, des plots destinés à recevoir les déchets recyclables, ou non-recyclables, ont été installés. Le container à verre de la Grosse Croix est toujours en place.

Rythmes scolaires :

Une commission composée d'enseignants, de parents et d'élus travaillent sur l'organisation à la prochaine rentrée des nouveaux rythmes scolaires. Le choix des intervenants et la participation financière, ou non, restent à être décidés et votés.

CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 21 février 2014

Excusés : Nicolas Pintaux

Absents : Gérard Barras, Gérard Fontaine.

Pétition :

Le maire est receveur d'une pétition à caractère informatif, concernant la dangerosité du haut de la rue des Monts de Champagne, dépourvu de trottoirs. Le conseil prend note des remarques pour la réflexion des projets futurs.

Protocole d'accord :

Le conseil accepte le protocole d'accord entre Reims Habitat et la commune de Prunay, pour financer l'étude préalable d'aménagement du terrain situé près de l'école, pour recevoir un ensemble d'habitations et de services.

Dossier de Subventions :

Le dossier de subventions pour l'installation de panneaux (voir précédent conseil) est prêt à être déposé.

Appartement de la Mairie :

L'appartement de la mairie, libre depuis peu sera loué.

Mobilier :

Le conseil est informé de l'achat de 10 chaises et d'une table destinés à l'école pour un montant de 948€ TTC. Des porte-manteaux ont aussi été demandés.

Chauffage :

Le conseil est informé du montant d'un devis estimatif de chauffagiste pour l'achat et l'installation d'une pompe à chaleur destinée aux locaux de la mairie d'un montant de 45 à 50 000€.

Courrier :

La distribution du courrier peut désormais se faire à bicyclette. Pour ce faire, trois boîtes relais ont été installées sur le village.

Nuisances :

Le conseil est informé des nuisances subies par des riverains de la rue des Monts de Champagne, tags, façades souillées, carreaux cassés et tapages nocturnes sont récurrents. La gendarmerie est informée.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 28 mars 2014

Excusés : Corinne LAINE, Claude MAZZOLINI.

Installation du conseil municipal.

Sylviane DARTHOIS procède à l'élection du maire. Frédéric LEPAN est candidat. A l'issue du vote à bulletin secret, 15 bulletins sont comptés.

1 bulletin blanc Laurence FRANSQUIN : 1 voix Frédéric LEPAN : 13 voix
Frédéric LEPAN est élu.

Détermination du nombre d'adjoints : Le conseil décide à l'unanimité de fixer le nombre d'adjoints à 4.

Elections des adjoints : L'élection s'organise par scrutin de liste, à bulletin secret. M. LEPAN propose :

- Sylvie ALBEAUX, première adjointe,
- Eric JUNIER, deuxième adjoint,
- Laurence FRANSQUIN, troisième adjointe,
- Pascal LECOURT, quatrième adjoint

La liste est validée avec 13 voix pour, un bulletin blanc et un bulletin nul.

Indemnités du maire et des adjoints : M. LEPAN propose de fixer les indemnités du maire et des adjoints à 75% du montant légal qui est de 1634.63€, soit : 1225.98€ et les indemnités des adjoints à 55 % du montant légal qui est de 627,24€ soit : 344,99€. Les montants des indemnités ont été validés à l'unanimité.

Informations diverses :

- Des formations seront proposées pour faciliter la prise de fonction des conseillers municipaux.
- Les commissions proposées sont :
 - Urbanisme & Cimetière.
 - Bâtiment.
 - Voiries, Réseaux Divers (VRD)
 - Affaires scolaires & Communication.
 - Environnement & Animations.
 - Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS).

- La part du budget alloué au personnel communal s'élève à 37% du budget de fonctionnement.
- Le conseil réfléchit à la mise en place de la permanence d'élus.
- Chaque conseiller recevra une clé de la mairie.
- Une visite des bâtiments est organisée le samedi 5 et le samedi 20 avril 2014.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 18 avril 2014

Excusée : Vinciane MOREAUX

Commissions

Urbanisme & Cimetière : Sylvie ALBEAUX

Christiane SAUTRET, Eric JUNIER, Laurence Fransquin, Laurence SARTOR, Pascal LECOURT.

Bâtiments : Pascal LECOURT

Jean-François MARTINELLO, Claude MAZZOLINI, Sylviane DARTHOIS, Sylvie ALBEAUX.

Voiries, Réseaux, Divers (VRD), Environnement et Animations : Laurence FRANSQUIN

Corinne LAINE, Vinciane MOREAUX, Sylvie ALBEAUX, Thierry BINETRUY, Christiane SAUTRET, Eric JUNIER,

Laurence SARTOR, Pascal LECOURT, Jean-Claude BASTIEN, David KERE.

Communication, Affaires scolaires : Eric JUNIER

Jean-François MARTINELLO, Thierry BINETRUY, Corinne LAINE, Vinciane MOREAUX.

Finances : tous les membres du conseil.

Délégués

Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Frédéric LEPAN, Laurence FRANSQUIN, Eric JUNIER, Jean-Claude BASTIEN, Laurence SARTOR.

Syndicat Intercommunal du Bassin de la Vallée de la Vesle (SIABAVE) :

Frédéric LEPAN

La Charmoise :

Vinciane MOREAUX, Pascal LECOURT, Jean-Claude BASTIEN, Sylviane DARTHOIS.

Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne (SIEM) :

Claude MAZZOLINI, Jean-François MARTINELLO, Frédéric LEPAN, Eric JUNIER.

Comité National d'Aide Sociale (CNAS) :

Corinne LAINE

Comité Consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires :

Frédéric LEPAN, Sylviane DARTHOIS, David KERE.

Correspondant Défense :

Jean-Claude BASTIEN

Correspondante Sécurité Routière :

Laurence SARTOR

Convention de prélèvement avec le fournisseur électricité :

Le conseil autorise le maire à signer la convention tri-partite, entre la collectivité, EDF, et la Trésorerie de REIMS Municipale (en remplacement de la trésorerie de Pontfaverger).

Vente d'un véhicule communal :

Le Volkswagen TARO, remplacé par le FIAT DOBLO, a été mis en vente : 2 propositions ont été faites sous enveloppe ouverte ce jour. Le conseil décide de céder le véhicule au plus offrant.

Attribution du logement communal :

L'appartement situé au dessus de la mairie est loué à un habitant du village.

Budget : Le compte de gestion qui présente le suivi des comptes de la commune par le percepteur, et le compte administratif qui acte les excédents et les déficits éventuels, ont été validés à l'unanimité.

- Le compte de gestion et le compte administratif 2013 est équilibré à 852 094 € en fonctionnement et à 412 167 € en investissement.

- Le budget primitif 2014 s'équilibre à la somme de 852 094 € en fonctionnement, et à la somme de 311 261 € en investissement.

A noter : le conseil autorise l'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéo projecteur (1000€), d'un nettoyeur haute pression (600€) et de mobilier scolaire (1000€).

Evolution des taux :

Le conseil décide de maintenir les taux sur la base de 2013, donc aucune augmentation du taux pour la taxe d'Habitation, la taxe sur le Foncier Bâti, et celle sur le Foncier Non-Bâti.

Mise en lumière de l'église : Un essai sera effectué le lundi 12 mai au soir par les services de Reims Métropole.

Convention CLSH avec Sillery :

Le conseil autorise le maire à signer la convention qui lie la commune avec Sillery dans le cadre du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

Eau potable :

Le conseil est informé de la recommandation de consommation de l'eau potable sur Prunay : La consommation de l'eau est déconseillée aux nourrissons et aux femmes enceintes, du fait de la présence de perchlorate supérieure à 15 µg/l. Le principe de précaution s'applique sachant que les effets mutagènes et cancérigènes ne sont pas prouvés scientifiquement.

Reprise des tombes :

Un devis estimatif des travaux nécessaires à la suite de la reprise des tombes, est présenté à l'assemblée.

Rappel : Après 4 ans de procédure, 38 tombes sont à reprendre. Après un état des lieux, la constatation d'abandon (par affichage multiple), un procès verbal acte l'ensemble des tombes proposées à la reprise. Toutes les familles sont alors informées. Un second procès verbal (avec photographie à l'appui) est alors établi, à la suite duquel, un mois plus tard, la reprise devient effective.

A noter : une seule personne s'est, à ce jour, manifestée.

Démarchage :

Le conseil est informé du démarchage téléphonique abusif. Notamment, une société véhicule la rumeur qui affirme que la commune de Prunay est infestée d'insectes xylophages (capricorne). Cette rumeur est évidemment mensongère, à l'échelle présentée.

Rappel : sur la commune, la mairie n'autorise aucun démarchage à domicile.

Permanence des élus :

Toutes les 2 semaines, à compter du samedi 17 mai, de 11h à 12h, à la mairie, un élu se tiendra à votre disposition pour recevoir vos doléances. (voir tableau ci-après).

Elections Européennes :

Le bureau de vote sera organisé pour le déroulement des élections européennes qui se dérouleront le dimanche 25 mai 2014.

Conseil communautaire :

M^{me} Catherine VAUTRIN est élue présidente de REIMS METROPOLE, secondée par 15 vice-présidents, dont M. Frédéric LEPAN, en charge de l'électricité et de l'éclairage public.

Transport à la Demande : Avec l'objectif d'améliorer le transport à la demande, une réunion de travail des élus aura lieu le mardi 22 mai 2014 à 18h30, à la mairie.

Nuisances et incivilités :

Dans une précédente séance, le conseil était informé des nuisances subies par des riverains, notamment le long de la rue des Monts de Champagne. Aujourd'hui, ce sont les conducteurs de moto qui s'adonnent à leur passion sur les chemins de l'Association Foncière (privés), voire même dans les champs, qui ne se soucient guère des nuisances sonores qu'ils génèrent. Les riverains mécontents sont nombreux. Dans tous les cas, il est conseillé à chacun des plaignants de porter plainte auprès de la gendarmerie, qui est informée du problème.

A noter : un habitant du village a déposé plainte auprès de la gendarmerie après avoir surpris un groupe de jeunes en train de taguer l'abri de la gare.

Peuplier :

Pendant les congés scolaires, et pour éviter tout accident, un peuplier situé près de l'école sera abattu et enlevé par les services de Reims Métropole et les employés communaux, puis, récupéré sous forme de copeaux utilisables comme paillage sur les massifs de la commune.

JOURNEE DES SENIORS

Evidemment, les élections ont retardé l'organisation de la journée dédiée aux séniors. Cependant, la commission nouvellement désignée, travaille d'ores et déjà à une manifestation qui vous sera bientôt proposée. Merci de votre patience et de votre indulgence.

MAISONS DE RETRAITE

Le site www.lesmaisonsderetraite.fr est l'annuaire le plus utilisé sur internet pour la recherche d'un hébergement pour personnes âgées. Il recense la totalité des établissements français et permet à l'internaute d'effectuer une recherche par localité.

- Vous y trouvez une source d'informations pratiques (aides, évaluation de la dépendance, dossier unique d'admission, informations tarifaires...)
- Vous pouvez effectuer vos recherches aisément via un annuaire exhaustif d'établissements pour personnes âgées.

En cliquant ici : <http://www.lesmaisonsderetraite.fr/maisons-de-retraite/departements.asp?dep=51> vous accédez directement à l'annuaire des établissements de votre département.

PERMANENCE DES ELUS

Un samedi sur deux, de 11h à 12h, à la mairie, un élu se tient à votre disposition pour recueillir vos doléances.

Samedi 17 mai 2014
Samedi 31 mai 2014
Samedi 14 juin 2014
Samedi 28 juin 2014

EAU POTABLE

L'Agence de l'eau nous fait part d'une information préoccupante :

L'eau du captage de Prunay est déconseillée aux nourrissons et aux personnes enceintes.

La présence de perchlorate a été détectée à une valeur supérieure à 15µg par litre. Cette annonce est faite par principe de précaution, les effets mutagènes et cancérigènes de cette substance ne sont pas confirmés. Les zones bombardées où le front était installé lors de la Première Guerre Mondiale sont particulièrement infectées.

Le site internet de PRUNAY renaît : faites-lui une petite visite.

www.prunay-en-champagne.fr/
Et apportez-lui votre contribution . . .





RYTHMES SCOLAIRES : RENTREE 2014

L'organisation des activités périscolaires de la prochaine rentrée scolaire se poursuit. Les ateliers que la mairie souhaite proposer à vos enfants, seront encadrés par le personnel communal.

Cependant, l'encadrement ne sera sans doute pas suffisant. Si vous êtes intéressé(e) et disponible, merci de vous faire connaître en mairie . . .

Jeux de société	Jeux construction	Anglais	Scrabble	Vélos Trotinettes
Travail personnel	Sculpture 3D	Informatique	Echecs	Dessin Arts visuels
Jardinage	Contes	Chorale	Sport	Cirque

8 MAI 2014



Cérémonie de commémoration
11h - place de la Mairie



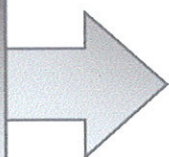
FÊTE PATRONALE

La fête patronale aura lieu le samedi 26 et le dimanche 27 juillet 2014.
Manèges, bal, animations et omelette vous seront proposés.



PAS DE REPORT DE COLLECTE DES DECHETS EN 2014

**NOUVEAU
PRES DE
CHEZ VOUS**



PRUNAY

DIMANCHE 23 MARS

INSCRITS : 780

VOTANTS : 405 (51,97%)

ABSTENTIONS : 375 (48,07%)

SUFFRAGES EXPRIMES : 289

BULLETINS NULS ou BLANCS : 116 (28%)

Liste des candidats élus	Liste des conseillers communautaires
1- LEPAN Frédéric	1- LEPAN Frédéric
2 - ALBEAUX Sylvie	2 - SARTOR Laurence
3- JUNIER Eric	3 - BASTIEN Jean-Claude
4 - FRANSQUIN Laurence	
5 - LECOURT Pascal	
6 - DARTHOIS Sylviane	
7 - KERE David	
8 - SARTOR Laurence	
9 - BASTIEN Jean-Claude	
10 - LAINE Corinne	
11 - MARTINELLO Jean-François	
12 - MOREAUX Vinciane	
13 - MAZZOLINI Claude	
14 - SAUTRET Christiane	
15 - BINETRUY Thierry	

Plus de renseignements sur www.prunay-en-champagne.fr/



Revêtements - Décorations - Sols

La décoration sous toutes ses formes

Peinture intérieure et extérieure - Peinture biologique - Peinture Chais -
Dégâts des eaux - Vitrierie - Vitrification de parquet -
Revêtement de sol PVC / Moquette / Linoléum

DEVIS GRATUITS

CAMPOMENOSO - REVÊTEMENTS - DECORATIONS - SOLS

SARL au capital de 1500,00€ - Siret 799 984 729 R.C.S REIMS.

Siège social: 27 rue de la libération 51360 PRUNAY

Tél: 03 26 02 22 43 / Portable: 06 35 31 52 27

Mail: crds.secretariat@gmail.com

1914 – Une Année de Glace et de Feu

Un hiver particulièrement rigoureux

JANVIER 1914



En France, depuis fin décembre 1913, il ne dégèle pratiquement plus sur l'ensemble des régions. Une puissance anticyclone souffle sur la France des vents sibériens. Le 13 janvier il neige sur la cité des Papes, les palmiers grelottent sous la neige à Hyères, et Marseille est recouverte d'un manteau blanc. A Lyon, on patine sur le lac du parc de la Tête d'Or. Les dames rivalisent à la luge dans des tenues vestimentaires inimaginables sur les lacs glacés du bois de Boulogne. A Nantes, la Loire a débordé et offre l'image d'une banquise en plein cœur de la ville.



Ce mois de janvier voit le retour de la Joconde, l'éruption du mont Sakurajima au Japon, la prouesse de 2 aviateurs Français qui relient Paris au Caire en aéroplane, les premières traversées du canal de Panama...

FEVRIER 1914

Février verra arriver, avec un redoux progressif, de grandes tempêtes. Les 21 et 22 février, un véritable ouragan ravage toute une partie de la France, faisant des dégâts considérables. Les ports et les forêts ne sont pas épargnés.

Le mois commence par la disparition de Paul Déroulède, poète, romancier et homme politique. L'aviateur Marc Bonnier continue son périple en Afrique. Le vatican s'occupe de cette danse douteuse qu'est le tango ! On s'étonne dans l'Illustration de l'absentéisme de nos députés à l'Assemblée Nationale. Le 21 février : une note optimiste : les fiançailles du Prince Georges de Grèce et de la Princesse Elisabeth de Roumanie. Aurions-nous tourné enfin la page de guerre des Balkans ?



MARS 1914



En mars, avec le dégel, les cours d'eau débordent...

Le Rhône en crue arrache l'arche d'un pont à Lyon et inonde l'exposition coloniale. Associés à des coefficients de marées importants, la houle déferle sur les plages et les rivages de Dieppe, Bains les mers, et le long de la côte. Là encore, les dégâts sont exceptionnels, faisant chavirer des navires. Cet hiver long et froid, n'est pas terminé et avec les précipitations de printemps, c'est la neige qui s'invite encore. Les 26 et 27 mars, en moins de 48 h, il tombe plus de 2 mètres de neige dans les Alpes du nord, provoquant de terribles avalanches notamment dans la vallée de Chamonix ou de nombreux hameaux sont ensevelis

Les gros titres de la presse mentionnent l'avènement de la démocratie au Japon, deux avions évitent de justesse une collision au meeting aérien d'Héliopolis, l'affaire Caillaux (la femme du ministre des Finances assassine Gaston Calmette, directeur du Figaro, dans son bureau, Carpentier, champion de boxe perd son match contre l'américain Jeannette en 15 rounds.

Les protagonistes

Qui sont ces chefs d'Etat qui vont entrer en guerre ?

GUILLAUME II :



Empereur d'Allemagne et roi de Prusse, il est le petit-fils de Guillaume I^{er} et de la reine Victoria d'Angleterre, et le fils de Frédéric III. Il souffre d'une infirmité de naissance (il a le bras gauche atrophié). En 1881 il épouse Augusta Victoria de Schleswig-Holstein-Sonderburg-Augustenburg et deviendra Guillaume II à la mort de son père le 15 juin 1888. Très orgueilleux et jaloux de son autorité, il rêve de jouer un grand rôle et de conduire les destinées de l'Empire. En politique extérieure, il cherche à jouer un rôle personnel, mais aussi à réaliser la mission historique du peuple allemand. En Europe, il veut se rapprocher de l'Autriche, fût-ce au risque d'un conflit avec la Russie, donc avec la France.

Son règne fut marqué par un militarisme exacerbé. Il renvoya dès 1890 le chancelier Bismarck et ne renouvela pas le pacte germano-russe d'assistance mutuelle. Sa politique étrangère agressive (armement maritime selon le Plan Tirpitz, volonté d'expansion allemande) le mit en confrontation notamment avec le Royaume-Uni et l'isola sur le plan diplomatique. Les rapports avec la France étaient marqués par la volonté de revanche de cette dernière et la concurrence en matière étrangère et coloniale.

Guillaume II meurt à 82 ans le 4 juin 1941 à Doorn

FRANÇOIS-JOSEPH :



Empereur d'Autriche-Hongrie, il est le fils aîné de l'archiduc François-Charles d'Autriche et de la princesse Sophie de Bavière. Il accède au trône en 1848. En 1854, à 23 ans, il se marie avec sa cousine Sissi, âgée d'à peine 15 ans et demi (alors qu'il était promis à sa sœur aînée Hélène). Sissi sera assassinée en 1898. De leur union naîtront 4 enfants, 3 filles et un garçon (Rodolphe assassiné à Meyerling). C'est son neveu François-Ferdinand (héritier du trône) ainsi que son épouse Sophie qui seront victimes de l'attentat commis par le Serbe Gavrilo Prinzip à Sarajevo en Juin 1914. L'empereur se voit alors contraint d'attaquer la Serbie, déclenchant ainsi une guerre, dont il ne voulait pas.

François-Joseph s'éteint le 21 novembre 1916 au château de Schönbrunn à Vienne, en pleine guerre.

ALBERT 1^{er} :



Roi des Belges, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, héritier de la couronne. Il est né à Bruxelles le 8 avril 1875 et mort à Marche-les-Dames le 17 février 1934. Il était le fils du prince Philippe, comte de Flandre (le frère de Léopold II) et de la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen. Le 2 octobre 1900, il épousa Élisabeth, duchesse en Bavière (maison de Wittelsbach), Princesse de Belgique, dont il eut trois enfants. Très aimé de son peuple pour sa simplicité, il fut le premier souverain à prêter serment en français et en néerlandais.

En 1913, il se rend en Allemagne et en France pour insister sur la neutralité de la Belgique. Le 2 août, l'Allemagne lance un ultimatum à la Belgique : l'Empereur d'Allemagne, bien que lié à la famille belge, réclame le libre passage de ses troupes, faute de quoi la Belgique serait considérée comme ennemie. Albert refuse et prend le commandement de l'armée. Le 4 août, les Allemands envahissent la Belgique. Le roi reste en contact étroit avec ses troupes pendant toute la durée du conflit, assisté de la reine Elisabeth qui, sous l'uniforme d'infirmière, apporte assistance et réconfort aux blessés.

Le 17 février 1934, le Roi meurt tragiquement à la suite d'une chute mortelle dans les rochers de Marche-les-Dames.

en Europe.

Et quelles relations entretiennent-ils ?

NICOLAS II :



Tsar de Russie : Fils d'Alexandre III, Nicolas II devient empereur de Russie en 1894. Souverain autocratique, il développe une politique très conservatrice. Il poursuit une politique expansionniste, ce qui l'amène à soutenir l'alliance franco-russe et à s'engager dans une guerre contre le Japon (1904-1905). Son échec accroît les protestations populaires, aboutissant à la Révolution de 1905. Nicolas II est alors contraint d'accepter une avancée libérale sous la forme de la constitution d'une assemblée représentative, la Douma. Cependant, cette ouverture prend rapidement fin, Nicolas II dissout la Douma et écrase les révoltes, ce qui lui vaut le surnom de "Nicolas le sanglant".

Pendant la Première Guerre mondiale, l'armée russe subit de lourdes défaites, alors que le pays est en crise. Les tensions intérieures aboutissent en février 1917 à la Révolution bolchévique, puis à l'exécution du Tsar en 1918.

GEORGES V :



Roi de Grande Bretagne et d'Irlande, Empereur des Indes, George V était le petit-fils de la reine Victoria et du prince Albert et le cousin du tsar Nicolas II de Russie et de l'empereur Guillaume II d'Allemagne. Il est officier dans la marine de l'Empire Britannique jusqu'en 1891. Le 6 juillet 1893 il épouse sa cousine, la princesse Victoria Marie de Teck, dite « Princess Mary », ils auront 6 enfants. Il monte sur le trône à la mort de son père Edouard VII, le 6 mai 1910 et devient alors le dernier monarque britannique de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha, nom qu'il abandonne pour celui de Windsor en 1917, effaçant ainsi son ascendance allemande. Surnommé le "roi du peuple", il a su tisser un lien direct avec la population.

Il meurt le 20 janvier 1936 à Sandringham

RAYMOND POINCARÉ :



Président de la République française, né à Bar-le-Duc, le 20 août 1860. A 10 ans, il assiste à l'invasion des armées prussiennes, souvenir qui devait le marquer profondément. Après des études de droit, il devint avocat au barreau de Paris en 1880. Il entame parallèlement une carrière politique : député (1887), puis sénateur (1903) de la Meuse. En 1892, à 32 ans, il est nommé ministre de l'Instruction publique. L'année suivante, il accède au ministère des finances qu'il occupera à plusieurs reprises en 1895 et 1896. En janvier 1912, appelé par Armand Fallières à former le nouveau gouvernement, il a le portefeuille des Affaires étrangères. L'année suivante, il pose sa candidature à la présidence de la République. Il est élu en janvier 1913 à l'Élysée, soutient la loi de trois ans sur le service militaire. Après le début des hostilités avec l'Allemagne, il est le symbole de l'Union sacrée. Mais les difficultés militaires et politiques l'obligent (novembre 1917) à confier la direction du gouvernement à son vieil adversaire Clemenceau qui sera le "Père de la Victoire". Après son septennat, il est élu sénateur (1920-1934), et redevient président du conseil en 1926. Aux finances, il réussit à stabiliser le franc.

Il se retire le 27 juillet 1929 suite à des problèmes de santé. Il décède à Paris le 15 octobre 1934.

En 1914, tous prévoyaient une année de paix Et pourtant...

Comme nous pouvons nous en rendre compte, tous ces souverains et leurs épouses sont plus ou moins en famille et ont pour aïeule commune, la Reine Victoria d'Angleterre surnommée « la grand-mère de l'Europe ». Les rivalités familiales vont faire monter les enjeux :

Guillaume II est jaloux de son cousin Georges V, lui envie la puissance de son empire et sa flotte. Il aimerait être prépondérant sur l'échiquier européen et depuis un moment déjà développe toute une stratégie militaire (armée et armement, en particulier maritime).

Georges V craint la montée en puissance de la flotte allemande en mer du nord et veille, avec une susceptibilité toute britannique, au respect de la neutralité belge. Les anglais ne souhaitent pas entrer dans un conflit armé, la crise irlandaise pèse déjà sur la politique générale du pays.

François-Joseph vieillissant, a du mal à contenir les frontières de son empire austro-hongrois. Il est en proie à de multiples révoltes des provinces du sud, en particulier la Serbie.

Nicolas II, Tsar de Russie depuis 1894 est un souverain autocratique et très conservateur. Il poursuit une politique expansionniste, ce qui l'amène à soutenir l'alliance franco-russe. Sa défaite en 1905, contre le Japon accroît les protestations populaires, aboutissant à une première Révolution, il est alors contraint d'accepter la constitution d'une assemblée représentative, la Douma qu'il finira par dissoudre.

Albert 1^{er} Roi des Belges s'inquiète. La Belgique a signé un traité de neutralité en 1831, néanmoins, l'Allemagne lui laisse clairement entendre qu'en cas de conflit, elle ne le respectera pas et invite Albert 1^{er} à se ranger à ses côtés, ce qu'il refuse bien entendu.

En France, l'Allemagne est considérée comme « l'ennemi héréditaire ». Depuis la défaite en 1871, on ne pense qu'à la revanche et à ramener l'Alsace-Lorraine dans le giron national, malgré tout, on ne veut pas refaire une guerre pour cela. En 1913, voyant que l'Allemagne accroît brutalement son effectif de soldats à 900.000 hommes, la France porte le service militaire à 3 ans.

Voyant arriver la guerre, les pays Européens se regroupent en alliances:

- **La Triple-Entente** avec la France, le Royaume-Uni et l'Empire Russe.
- **La Triple-Alliance** avec l'Empire Allemand, l'Empire Austro-Hongrois et l'Italie.

Chaque camp se prépare à la guerre, il suffira d'une étincelle, d'un solide prétexte...

PRUNAY 1914

Qu'en est-il de notre village en ce début 1914

« L'hiver a été long et rigoureux, pour les 500 habitants du village, ce qui a causé bien du souci pour les travaux des champs. Comme pour toute la région, les moissons seront tardives, pas avant Août certainement. »

Je n'ai pu retrouver trace d'événements particuliers pour ce premier trimestre 1914 au sein même du village. **Néanmoins, je refais un appel auprès de vous, les habitants...**

J'ai toujours besoin de photos inédites, familiales ou autres qui pourraient venir étayer les documents retrouvés sur nos poilus dont les noms figurent sur le monument aux morts (liste parue dans le précédent écho de Prunay). Merci d'avance à tous ceux et celles qui pourront me prêter des documents (cartes postales – surtout des écrits ou des correspondances de guerre -), des photos, ainsi que des accessoires (vêtements, fusils, casques et matériels en tout genre... même en très mauvais état) pour notre exposition du 11 novembre prochain. Faites-vous connaître afin que nous puissions répertorier ce dont nous pourrions alors disposer. Un grand merci d'avance.

Mme URBAIN M.Christine – 03-26-61-73-14

Les petits et les moyens sont allés au cinéma voir

Les contes chinois

3 court-métrages

1/Les Têtards à la recherche de leur maman

Au fond d'un paisible étang viennent de naître des dizaines de petits têtards qui partent à la recherche de leur mère-grenouille. Chemin faisant, ils rencontrent successivement des poussins, des crevettes, des poissons d'or, un crabe, des tortues et même un poisson-chat un peu bougon. Au fur et à mesure, ils dressent enfin le portrait robot de leur maman : « Elle a de grands yeux, un ventre blanc et quatre pattes »...Mais eux constatent qu'ils ne se reconnaissent pas dans cette description. Et pourtant « les enfants ressemblent à leurs parents » leur répète-t-on ! « Tel père, tel fils » (en chinois : « You qifu biyou qizi »).

2/L'Épouvantail

Au bord de son étang, un brave éleveur de poissons essaie de se protéger de la gourmandise de deux pélicans à la fois effrontés et gloutons, qui pillent sans vergogne le fruit de son travail. Il fabrique un épouvantail, dont se moquent rapidement les deux volatiles. Il se déguisera alors lui-même en épouvantail pour capturer les deux oiseaux repus, devenus peu méfiants. « Tel est pris qui croyait prendre. » La Fontaine (Le Rat et l'huître) « Patience et longueur de temps, Font plus que force ni que rage. » La Fontaine (Le Lion et le rat / La Colombe et la fourmi).

3/Les Singes qui veulent attraper la lune

Par une belle nuit claire, un groupe de singes essaie d'attraper la lune. Après avoir décidé de grimper les uns sur les autres, ils constatent qu'ils ne pourront pas l'atteindre si facilement. C'est alors que l'un d'eux, voyant l'astre de la nuit se refléter dans une mare, persuade ses amis de la capturer à la surface de l'eau. Mais la lune sera toujours la lune, inaccessible et rassurante, toujours accrochée au ciel.

« Les singes pêchent la lune dans l'étang, mais ne prennent rien. » (proverbe chinois)

« Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt. » (proverbe indien).

Source : <http://www.enfants-de-cinema.com/2011/films/contes-chinois.html>



Voici ce qu'ils en ont raconté :

Les Têtards à la recherche de leur maman

La maman a pondu des œufs. Elle part se promener en sautant sur les nénuphars. Les têtards sortent des œufs pendant que la maman est partie. Les têtards partent dans le monde nouveau. Ils rencontrent des poussins. La maman poule appelle ses petits poussins. Les têtards veulent eux aussi leur maman. Ils demandent aux crevettes si elles ont vu leur maman. Les crevettes répondent : « elle est partie par là ». Les têtards demandent à quoi ressemble leur maman. Les crevettes disent qu'elle a des gros yeux.

La grenouille cherche ses bébés qui sont partis dans l'eau retrouver leur maman.

Le poisson dit aux têtards qu'il n'est pas leur maman et que leur maman a un ventre blanc. Le crabe dit aux têtards qu'il n'est pas leur maman et que leur maman a quatre pattes.

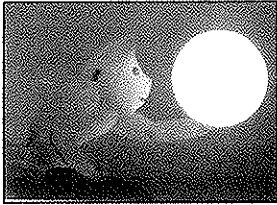
La grenouille est prisonnière dans les algues. Le crabe la délivre et lui dit qu'il a vu ses enfants passer.

Les têtards ont vu que la tortue avait quatre pattes, ils croient que c'est leur maman. Mais le bébé tortue dit que c'est sa maman, pas la leur. Le poisson-chat fait peur aux têtards parce qu'il n'est pas content que les têtards l'aient réveillé. Les têtards se cachent. La maman grenouille retrouve ses bébés et elle fait peur au poisson-chat. Les têtards grandissent, ils deviennent des grenouilles.



L'Épouvantail

Le pêcheur nourrit les poissons pour mieux les attraper. Les oiseaux mangent les poissons. Le pêcheur envoie sa lance sur l'oiseau pour qu'il lâche le poisson et qu'il ne le prenne plus. Le pêcheur lance son chapeau sur les oiseaux parce qu'ils continuent à vouloir manger les poissons. Il essaie d'attraper les oiseaux. Il fabrique un épouvantail. Les oiseaux continuent à manger les poissons. Le pêcheur se déguise lui-même en épouvantail. Il attrape les oiseaux.



Les Singes qui veulent attraper la lune

Les singes voudraient attraper la lune mais ils n'y arrivent pas. Ils montent sur la montagne pour essayer d'attraper la lune mais la lune est dans l'espace. Ils attrapent de l'eau avec la moitié de la noix de coco et comme ça ils attrapent le reflet de la lune. Ils se bagarrent et la noix de coco casse. Les singes décident de ne plus jamais attraper la lune.

Texte dicté par les enfants

Les petits et les moyens sont allés une deuxième fois au cinéma voir

Capelito

8 courts-métrages d'animation en pâte à modeler

1/ La leçon de pêche

Capelito, livre à la main, se lance dans une leçon de pêche : réussira-t-il à faire fonctionner son drôle d'équipement et à trouver un beau poisson ?

2/ La mouche

Capelito veut faire plaisir à une amie, mais une mouche va faire échouer tous ses plans !

3/ La pelote de laine

Capelito a perdu son beau chapeau ! Il va devoir trouver une solution pour se couvrir la tête et pense alors... A un bonnet en laine !

4/ Le manège

Capelito fabrique un drôle de manège pour deux petits champignons : mais il semblerait qu'ils ne soient pas d'accord sur la manière de manipuler cette drôle d'invention.

5/ L'explorateur

C'est les vacances pour Capelito ! Il décide de partir dans une contrée lointaine, sauvage et exotique... Et il n'est pas au bout de ses surprises !

6/ Le chapeau chien

Une femme perd son chien : Capelito va alors tout faire pour l'aider à retrouver son fidèle compagnon !

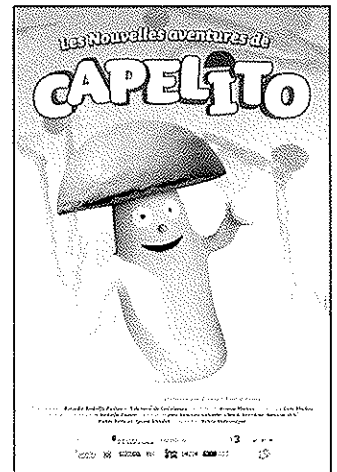
7/ La souris party

Une belle fête s'organise chez les souris ! Mais malheureusement, les champignons ne sont pas invités... Comment va faire Capelito pour rentrer ?

8/ La maman

Vite, vite ! Une maman va donner naissance à un petit champignon ! Capelito va conduire la future mère à l'hôpital et va se trouver dans une drôle de situation !

(source : site école et cinéma 51)



Voici ce qu'ils en ont retenu :

La mouche

Capelito veut tuer une mouche. Elle se cache dans un cadeau. Il donne le cadeau à sa copine, la mouche sort du cadeau. La copine crie. Capelito veut tuer la mouche mais il casse tout dans la maison. La copine jette Capelito et le cadeau dehors.

Capelito fait un gâteau pour sa copine mais la mouche entre dans le gâteau. La copine s'énerve quand la mouche sort du gâteau. Capelito veut tuer la mouche mais il glisse et il tombe tellement c'était propre.

Capelito raconte à la sorcière ce que son amoureuse lui a fait. La sorcière lui propose d'être transformé en grenouille pour manger la mouche. Mais la copine crie fort quand Capelito mange la mouche alors il la recrache.

Capelito est triste, sa copine ne veut plus lui ouvrir la porte. La sorcière le transforme en crapaud. La mouche lui fait un bisou et elle se transforme en princesse. La princesse fait un bisou à Capelito et il redevient un champignon.

Texte dicté par les enfants



Les enfants du cirque.

Dans notre classe, Luc, Timothée, Jacques et Jacky sont arrivés, ils ont passé trois semaines avec nous.

Ils ont été nos amis tout de suite, ils ont retenus nos prénoms rapidement et se sont présentés vraiment poliment : « Bonjour, je m'appelle Jacques ! »

Ils dansent super bien en EPS !

Ils sont installés près du terrain de football à Prunay.

Lorsqu'on fait du sport, ils n'oublient jamais leur tenue.

Cinéma.

Dans le cadre de l'opération École et Cinéma, les classes se rendent au cinéma Opéra de Reims.

La municipalité prend en charge le coût des transports et la coopérative paie les places : 2,50€ par enfant et par séance.

Il y a trois séances pour les grands et deux pour les plus petits.

Nous sommes allés voir : *Le jardinier qui voulait être roi, *La ruée vers l'or, nous avons adoré Charlie Chaplin, et enfin *Le chien jaune de Mongolie.

Ce dernier film était rigolo parce que la petite fille trouve un chien dans une grotte.

Le papa ne veut pas le garder car il pense qu'il a été élevé avec des loups et qu'il est devenu agressif, mais quand le chien sauve son fils, il accepte de le garder.



Les dernières nouvelles !!!!

Noël.

On a eu de beaux cadeaux de Noël pour la classe de CE1 CE2 : un livre **collector** de Pokémon, une machine à faire des glaces en pâte à modeler (mais elle n'était pas très solide... elle s'est tout de suite cassée toute seule !) des ballons, ceux des filles sont roses fluo pour que les garçons hésitent à jouer avec... ça ne fonctionne pas trop ! ;o)



Carnaval.

Tout le monde, même des adultes étaient déguisé. C'était bien !

En plus c'était rigolo de ne pas reconnaître les personnes car en plus d'être déguisées, elles étaient aussi maquillées !

Les enfants de l'école ont réalisé le Bonhomme Carnaval. Ils l'ont bourré de papier de brouillon déjà utilisé. Alors ça a bien brûlé, sans gâcher de vraie feuilles !



SORTIE DECOUVERTE DES CHANTS D'OISEAUX DES BORDS DE VESLE

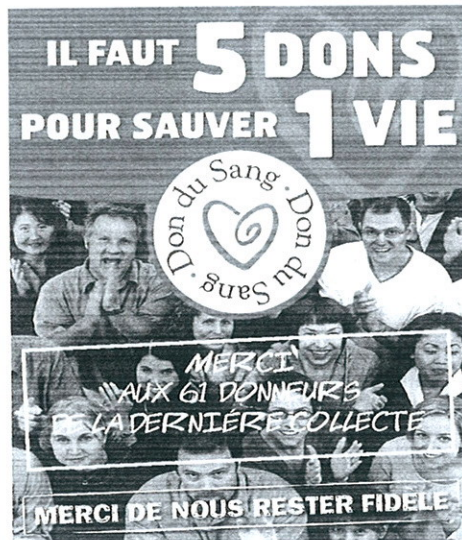


La Ligue pour la Protection des Oiseaux vous propose une promenade au bord de la rivière pour vous apprendre à reconnaître les oiseaux et leurs chants.

Dimanche 4 Mai 2014

Rendez-vous à 9h devant l'église de Sillery
Prévoir des chaussures de marche.
(Durée : 3 heures environ)

Pour plus de renseignements contacter Mr LEFEVRE Guy au 03.26.61.74.24
Programme des sorties organisées par la LPO sur le site internet : <http://champagne-ardenne.lpo.fr>



**SAMEDI
17 MAI 2014**

DE 8H30 A 12H30

PLACE DE LA MAIRIE



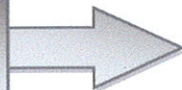
ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



**ELECTIONS
EUROPEENNES
DIMANCHE 25 MAI 2014**



**CONNAISSEZ-
VOUS ?**



BERGELYNE

Médium
Parapsychologie Numérologie
Coaching

**03 26 07 65 28
06 80 33 44 88**

Consultations en cabinet ou par téléphone
Nostradamus International de Voyance
bernier.jocelyne@wanadoo.fr

Ouverture de la bibliothèque:

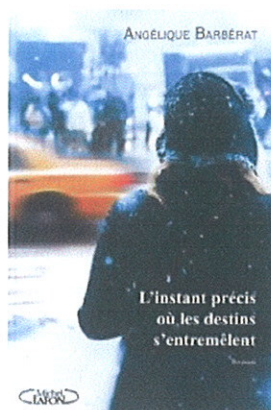
tous les **mercredis de 17 à 19h**

et UN **dimanche de chaque mois de 11 à 12h** soit les 11 mai et 1er juin 2014

Pour cet été: ouverture de 18 à 19h tous les mercredis.

Si vous êtes pour les lectures qui font du bien, après ‘Central Park’ de MUSSO, la trilogie ‘Muchachas’ de PANCOL et ‘Une autre idée du bonheur’ de LEVY, laissez-vous tenter par d’autres auteurs moins connus comme

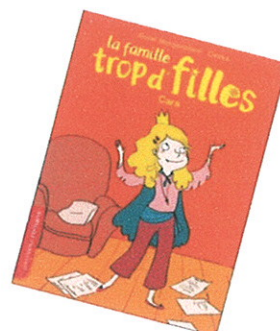
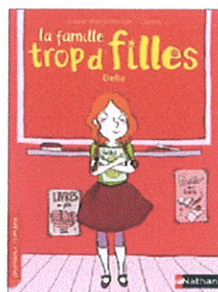
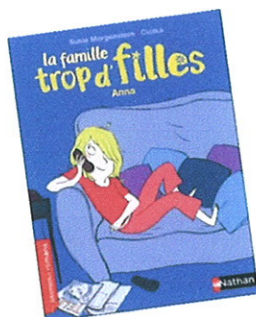
**‘L’instant précis où les destins s’entremêlent’
d’Angélique BARBERAT**



Deux êtres fragilisés par la
vie vont se croiser

Une ambiance ‘à la Gavalda’

La série des ‘Kinragirls’ continue avec l’achat de trois nouveaux tomes... peut-être ‘La famille trop d’filles’ de Susie MORGENSTERN plaira aussi



Les 30 ans des Jeunes Sapeurs-Pompiers à VERZENAY



Il y a 30 ans, les premiers Jeunes Sapeurs-Pompiers de Verzenay commençaient leur apprentissage du milieu Sapeurs-Pompiers. Depuis, ce sont plus de 150 jeunes qui sont passés par cette école de la vie en apprenant des techniques mais surtout des valeurs et un état d'esprit, très important aux sapeurs-pompiers.

A cette occasion, une journée « portes ouvertes » a été organisée par la caserne de Verzenay. Installés sur la place du Jardin Public, les ateliers proposés étaient tous très instructifs et avaient pour but d'informer le grand public sur les missions des sapeurs-pompiers. D'autres ateliers plus ludiques ont décidément remporté l'adhésion du public. Le parcours des mini-pompiers a séduit les plus jeunes avec son passage enfumé et son « stand de tir » avec la lance à eau. Les plus grands ont particulièrement apprécié le parcours dans un labyrinthe grillagé à l'intérieur d'un camion dans le noir et la fumée.

Les jeunes sapeurs-pompiers étaient à l'honneur avec la réalisation de différentes manœuvres en sauvetage et en incendie où ils ont montré leur savoir-faire. Ils ont participé à une manœuvre inconnue pour eux : la mise en œuvre d'une pompe à bras du début du siècle. Nous avons pu assister à une démonstration de désincarcération en temps réel. La simulation a été complète et aucun détail n'a été omis pour en arriver à un réalisme troublant: l'arrivée des premiers secours pour un premier examen de la victime, l'appel aux équipes spécialisées, la sécurisation du site, et bon nombre d'autres procédures. Une organisation et un déroulement étape par étape réglé comme du papier à musique.

Enfin, les encadrants des jeunes depuis 30 ans ont été remerciés pour leur participation avec la remise de médailles de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne, partenaire de cette journée. M. François Badier, président d'honneur de l'association et ancien maire de Verzenay, a reçu la médaille d'or. Michel Vignon, Denis Bovière et Denis Jamein ont reçu la médaille de vermeil. M. Franck Bovière, Laurent Krantz, Jean-Luc Prosper et Pascal Dapoigny ont reçu la médaille d'argent.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié offert par la commune de Verzenay.

Cette année, six jeunes ont passé l'examen ponctuant quatre années de formation. Ils ont ainsi réussi l'ensemble des épreuves sportives, théoriques et pratiques, leur permettant d'être recrutés par les sapeurs-pompiers.

Si votre enfant souhaite suivre cet engagement civique, les recrutements se font en septembre de chaque année. Contactez-nous par mail à l'adresse jsp.verzenay@gmail.com

Rémy HAUTEM



Le FOOTBALL CLUB de PRUNAY: toujours à la pointe.

Le message est clair de la part de son président, M. Frédéric BURIDANT: le football au service de l'éducation, des valeurs vraies de respect. Celui-ci, (qui a réussi à faire se déplacer M. WU, partenaire principal du Stade de REIMS), trop modeste a reçu une distinction des mains de Michel HIDALGO, qui représente bien l'exemple que le football devrait véhiculer. En attendant, le Football Club de Prunay, termine sa saison en fanfare:

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 JUIN:

Tournoi International de REIMS, avec la réception des joueurs U11 de l'A.J. AUXERRE.

SAMEDI 28 JUIN: Tournoi U13 et rassemblement U7/U9.

DIMANCHE 29 JUIN: Tournoi U11.

DIMANCHE 6 JUILLET: Fête du F.C. PRUNAY et Assemblée Générale.

Toutes les infos sur F.C.PRUNAY.FOOTEQ.COM qui a dépassé les 300 000 visites.



ERRATUM

Pour appeler l'entreprise de plomberie « BARRAS », il faut composer le 03.26.84.94.39, et non pas le numéro paru dans la dernière édition.

Avec toutes les excuses de la rédaction.

NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 (portable : 112)

Gendarmerie : 17 Beaumont ou Taissy : 03.26.03.92.40

SAMU : 15 (portable : 112)

ErDF : 0810.333.051

Service de l'Eau : 03.26.47.51.45

Tri Info : 03.26.02.90.90

Transport à la Demande (CITURA): 09.69.39.29.20

Mairie : 03.26.61.72.44

Internet : www.prunay-en-champagne.fr



Un grand merci à tous les bénévoles de l'Amicale des Associations de Prunay qui organisent de nombreuses manifestations sur le village, et notamment le bal costumé qui a eu lieu le samedi 29 mars dernier.

Des Informations, des idées, des critiques, des réclamations, des annonces,
des suggestions, des remarques :

Mairie de Prunay : 03.26.61.72.44 ou Eric JUNIER : 03.26.61.70.56